



CTSD Carte scolaire - vendredi 10 avril

Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO

Fédération Nationale Enseignement - Culture – Formation Professionnelle Force Ouvrière

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce CTSD s'ouvre au lendemain d'une journée de grève interprofessionnelle largement suivie, au lendemain des élections départementales qui ont témoigné, aussi bien par les votes exprimés que par les abstentions, un rejet de la politique d'austérité menée depuis des années.

Cette journée de grève a donné raison aux confédérations syndicales qui ont refusé de signer le pacte de responsabilité, qui ont condamné la loi Macron.

S'agissant de la Fonction Publique et de ses agents, nous considérons qu'il y a dans ces résultats un rejet de la politique de blocage salarial et des réformes destructrices du service public.

Dans l'Éducation Nationale, notre fédération a déjà clairement pris position contre la réforme dite de « refondation de l'école », porteuse d'une école des territoires à travers la réforme des rythmes scolaires dont nous demandons toujours l'abrogation.

Le budget 2015 prévoit 2511 postes pour 23.400 élèves supplémentaires, mais comme l'an passé, derrière ces chiffres se montrent les exigences des différents dispositifs mis en œuvre dans la « refondation » de l'école : plus de maîtres que de classe, scolarisation des moins de 3 ans, réforme de l'éducation prioritaire.

Le département ayant largement disposé des moyens alloués à l'Académie, en particulier pour l'éducation prioritaire qui va profondément puiser dans les 200 postes donnés au département (80 postes au moins de brigades REP, coordinateurs, PARE et enseignants en classe de moins de 3 ans...) pendant que les postes statutaires de l'ASH et des RASED n'augmenteront que de 10 postes après la destruction des 2/3 des réseaux.

La balance ouvertures /fermetures n'aura que 59 postes, pour 1.500 élèves en plus, nombre de postes étant consommés par l'abaissement des seuils dans les écoles nouvellement en Education Prioritaire.

Cette balance a été possible avec **15** fermetures, **15** écoles qui vont voir les effectifs par classe nettement à la hausse.

Comme l'an passé, des ouvertures ne seront prononcées que majoritairement à la rentrée laissant les écoles et les personnels participant au mouvement, dans l'incertitude qui ne leur permettra pas de préparer sereinement la rentrée.

Par ailleurs , cette année encore apparaissent des fusions d'écoles qui nous amènent à la plus grande réserve sachant que, en 2013, ce sont 357 communes qui ont perdu leur école, qu'une grande partie des écoles nouvelles s'ouvrent comme écoles primaires, que des fusions d'écoles maternelles et élémentaires apparaissent dans notre département.

Notre fédération FO continue à revendiquer un directeur par école, des écoles à taille humaine,

le maintien d'écoles maternelles.

Notre inquiétude est également motivée par la pratique de certains départements, impulsée par le ministère, de vouloir flécher les postes de direction des écoles les plus importantes. Il nous semble que les fusions vont dans ce sens.

Par ailleurs, la situation des remplacements n'a jamais connu une situation telle que celle que nous avons connue cet hiver.

Il n'est pas supportable de voir pour chacun des jours d'hiver des centaines de classes privées d'enseignants.

Pour prévenir d'une telle situation l'an prochain, il n'est envisagé qu'un redéploiement très modeste, une restriction pour les personnels dans l'obtention des disponibilités et des temps partiels.

Aucun poste n'est prévu pour corriger cette scandaleuse situation et, dès à présent, nous pouvons craindre le pire pour l'an prochain.

Il n'est pas possible d'envisager cette carte scolaire sans création de postes de remplaçant, c'est donc une dotation supplémentaire qu'il faut demander au ministère.

De la même manière, le déficit en personnel doit être compensé par la liste complémentaire et non par une restriction des temps partiels, au détriment des personnels qui subissent déjà les préjudices liés au non remplacement.

A la suite de ce CTSD ce qu'attendent les enseignants, c'est :

- un abaissement des seuils qui permet également un retour à la scolarisation des élèves de moins de 3 ans,
- le retour des postes spécialisés aux missions clairement définies,
- l'ouverture des classes là où elles sont nécessaires,
- l'annulation des fermetures,
- le remplacement des maîtres absents.

C'est dans ce sens que nous aborderons ce CTSD en espérant que le champ de négociation reste ouvert, ce qui ne nous a pas paru le cas dans le groupe de travail qui était plutôt un groupe « d'informations ».

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Roms, représentant FNEC FP FO